

RECUEIL DE DOCUMENTS
CONCERNANT
L'HISTOIRE MONÉTAIRE DES PAYS-BAS,

RASSEMBLÉS

PAR J.-C. VAN VELTHOVEN,

Conseiller, maître général des monnaies de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas, etc.
1692 (1).

Ce Recueil forme un volume format petit in-folio, haut de trente-trois centimètres, et large de vingt et un, relié en parchemin ; il se compose de pièces monétaires de différentes écritures dont quelques-unes sont de la main du conseiller van Velthoven. En tête du volume se trouve l'indication suivante : « Ce Registre appartient au Conseiller et Maître général des Mon-

(1) Jean-Charles van Velthoven avait été nommé conseiller, maître général des monnaies en 1670, en remplacement de son père Jean van Velthoven qui avait occupé ces fonctions depuis l'année 1653. Ses armoiries étaient de gueules à trois fleurs de nefflier d'argent, l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, surmonté d'un bourrelet et assorti de hachements et lambrequins de gueules et d'argent et au-dessus, en cimier, une fleur de nefflier d'argent de l'écu. Ces armoiries avaient été octroyées au conseiller, maître des monnaies Jean van Velthoven, qui fut anobli par lettres patentes du roi Philippe IV, en date du 16 décembre 1659. *Foy. DE VEGIANO, Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne.* Louvain, 1700, in-12, part. I. p. 575, ad annum 1659; *le Nouveau vrai supplément aux deux volumes du Nobiliaire des Pays-Bas, ou Mélanges de généalogie et de chronologie avec le blason des armoiries.* La Haye, 1774. in-12, p. 132.

nayes de Sa Majesté ès pays de par deça. J.-C. van Velthoven, anno 1692. Commençant de l'année 1250 jusques..., etc. » Suit une table alphabétique des matières en quinze pages à deux colonnes d'une écriture très-serrée. Cette table donne le répertoire de toutes les monnaies dont il est question dans ce volume.

Ce recueil monétaire est conservé à la Bibliothèque royale de Belgique, section des manuscrits dite Bibliothèque de Bourgogne. Il n'est pas indiqué dans l'inventaire de ce dépôt : on s'est borné à relater séparément quelques-unes des différentes pièces dont le volume se compose. Ces diverses indications y sont portées sous les numéros suivants :

6722. Van Velthoven. Notice sur les monnaies depuis l'an 1250. En langue française avec empreintes écrites en 1672. Les feuillets de ce recueil inventoriés sous ce numéro ne contiennent que la table alphabétique des matières traitées dans le volume. Cette table contient seize pages écrites sur deux colonnes d'une écriture très-serrée. On lit en tête : « Ce Registre appartient au Conseiller Maître général des Monnayes de Sa Majesté ès pays de par deça, J.-C. van Velthoven, anno 1692. Commençant dès l'année 1250 jusques..., etc. » L'indication 1672 à l'inventaire est erreur typographique; il faut lire 1692. En tête du volume, on a ajouté, après qu'il avait été relié, un cahier de quinze pages, contenant des empreintes de monnaies depuis les règnes de Marie de Bourgogne jusqu'à celui des archiducs Albert et Isabelle. Ces empreintes, gravées sur bois, ont été tirées d'anciens tarifs, et collées à la suite l'une de l'autre par le conseiller des monnaies van Heurek, qui y a ajouté de sa main la désignation des différentes monnaies.

6725. Montfort. Liste des conseillers et maîtres généraux des monnaies. Cette liste ne contient que trois feuillets; il se trouve dans le même volume, à la page 259 et suivantes, une autre liste, en flamand, des conseillers maîtres généraux des

monnaies des Pays-Bas, qui est beaucoup plus complète que celle-ci. Celle qui est portée ici, sous le n° 6725, est intitulée : *Liste des Conseillers et Maîtres généraux des monnaies, depuis l'an 1425 du temps du bon Duc Philippe de Bourgogne jusques en 1640, extrait par Monsieur de Montfort* (1).

6724. *Om goude capelle te maeken*. Sous ce titre, indiqué à l'inventaire, se trouvent quelques feuillets contenant diverses recettes de préparations et de procédés relatifs à la fabrication des monnaies.

6725. État des bénéfices que font les maîtres des monnaies. Deux feuillets.

6726. Evaluation des anciennes monnaies, avec empreintes gravées sur bois et tirées d'anciens tarifs.

6727. Ordonnances et diplômes sur les monnaies de l'an 1250 jusqu'en 1615.

6728. Ordonnances et diplômes sur les monnaies depuis l'année 1615 jusqu'en 1672.

(1) Jean de Montfort, habitant la ville de Bruxelles, avait été nommé conseiller, maître général des monnaies par lettres patentes du 2 avril 1623, en remplacement de Robert. Il exerça ces fonctions jusqu'en l'année 1649. Il fut anobli par le roi Philippe IV, par lettres patentes données à Aranjuez, le 12 mai 1625. Il y est qualifié directeur général des monnaies des Pays-Bas et aposentador du palais de l'infante Isabelle ; ses armoiries sont écartelées au premier et dernier quartier d'or à cinq [fers de moulins de gueules en sautoir alosés, parés, anchés et ouverts en losange, au second et troisième quartier taillé d'argent et de gueules à une tête de léopard d'or bouclée de même, brochant sur le tout, au chef de gueules brochant sur l'écartelé parti d'argent et tiercé d'azur. *Voy. de Vegiano, Nobiliaire des Pays-Bas*. Louvain, 1760, in-12, t. 1, p. 204, ad annum 1625. Jean de Montfort eut pour successeur dans les fonctions de conseiller, maître général des monnaies, Gisbert Clinart, qui fut nommé en 1649. Il résida à Bruxelles comme son prédécesseur. Aposentador, qualité donnée à Jean de Montfort par le *Nobiliaire*, signifie en espagnol, maréchal-des logis, fourrier, celui qui désigne les logements.

6729. Ordonnances et diplômes sur les monnaies jusqu'à la fin du xvii^e siècle.

Il est impossible de reconnaître le Recueil monétaire du conseiller van Velthoven sous cette indication morcelée en huit numéros, d'après lesquels on ne peut guère se former une idée du contenu de ce volume.

TH. DE J.